

REGLEMENT – NOTE EXPLICATIVE INSCRIPTIONS

CHALLENGE ENTREPRISES

FOULEES DE LA CATHEDRALE 2018

Cette note explicative a pour but de vous guider concernant vos inscriptions au challenge Entreprises des Foulées de la cathédrale (samedi 23 juin 2018).

I. Présentation et tarification

Cette note explicative s'applique pour les inscriptions au challenge Entreprises.

Elle concerne les inscriptions au **11.5 km des Foulées de la cathédrale uniquement.**

Tarification 2018 : 10 € en ligne sur www.foulees-de-la-cathedrale.fr ou par courrier
Exonération des frais d'inscription.

II. Conditions de participation

Pour pouvoir participer au challenge, il faut **être salarié de l'entreprise** ou de l'administration représentée.

Pour être valable et comptabilisé dans les classements, la saisie devra comporter **au minimum 3 inscriptions** (l'équipe pouvant être composée de 4 à 7 participants). **Si vous n'avez pas au minimum 3 participants sur une distance, vous ne serez pas classés au titre du challenge Entreprises mais qu'au titre du classement individuel.**

IMPORTANT : l'inscription doit être effectuée et finalisée le jeudi 21 juin avant minuit pour les inscriptions en ligne et avant le 15 juin 2018 pour les inscriptions par courrier. Au-delà de cette date, aucun ajout ou suppression ne pourra être effectué et aucune modification ne pourra être apportée.

III. Équipes et classement

Deux classements seront établis par addition des 3 meilleurs temps d'une même équipe : Un classement MIXTE et un classement exclusivement FEMININ.

Les équipes sont composées en fonction des temps réalisés par vos coureurs.

Exemple : vous inscrivez 14 participants

Les coureurs ayant réalisé les 3 meilleurs temps composeront l'équipe 1.

Les coureurs ayant réalisé les 3 temps suivants composeront l'équipe 2.

Les coureurs ayant réalisé les 3 temps suivants composeront l'équipe 3.

Et ainsi de suite...

(Idem pour le classement Féminin à la différence que ce sont uniquement les temps réalisés par les Femmes de l'équipe qui seront comptabilisés)

IV. Procédure de saisie des inscriptions

Pour vous inscrire à ce challenge, il faut vous connecter à Internet, puis :

- aller à l'adresse suivante : www.foulees-de-la-cathedrale.fr
- rendez-vous rubrique « Les Epreuves » / « Challenge entreprises Renault Chartres » pour connaître les conditions et le règlement du challenge.
- cliquer sur « **inscrivez-vous** »
- remplir le formulaire d'inscription, en précisant le nom de votre équipe dans la case « **nom de l'entreprise** ».

Attention, toute différence dans l'orthographe, la ponctuation... du nom de votre entreprise générera plusieurs équipes. Il est important de convenir d'une seule et même appellation pour votre l'équipe.

Vous pouvez aussi **choisir un référent** pour votre équipe qui pourra inscrire plusieurs coureurs en ligne ou par courrier.

The image shows a mobile application registration form for a challenge. The form is titled 'Formulaire d'inscription - Les Foulees de la Cathédrale' and specifies the event as 'Epreuve : 11kms500 - Lieu : Chartres le 23/06/2018'. A red oval highlights the text 'Je souhaite inscrire plusieurs personnes'. Below this, there are sections for 'Licence/Club' (with a dropdown for 'Type de licence' set to 'Sans licence' and a 'Numéro de licence' field), and 'Nom du club / association'. The 'Challenge Entreprises Renault Chartres' section has a red oval around the 'Nom de l'entreprise' field with the instruction 'Sélectionnez ou Saisissez'. The 'Informations Générales' section includes fields for 'Nom', 'Prénom', 'Sexe' (dropdown), 'Date de naissance' (with 'Jour', 'Mois', and 'Année' dropdowns), 'Adresse', 'Code Postal', and 'Ville'.

Chaque coureur recevra ensuite un mail de confirmation de la part de PROTIMING.

INSCRIPTIONS PAR COURRIER :
 Vous pouvez aussi vous inscrire par courrier à l'aide du bulletin papier, téléchargeable dans l'onglet « les épreuves » - « Foulées de la cathédrale ».

Sexe masculin féminin

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ VILLE : _____

E-mail : _____ @ _____

Téléphone : _____ / _____ / _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____

→ JE PARTICIPE À L'ÉPREUVE (cocher la case correspondante)
 Foulées de la Cathédrale - 11 km **Foulées roses - 5 km** Course / Marche non chronométrée

Tous âges / Pas de certificat médical

→ JE SUIS (uniquement pour les Foulées de la Cathédrale)
 Licencié(e) à la FFA, Triathlon, UFOLEP, FSQT, FSGF
 Licence n° _____
 Non licencié(e)

→ JE COURS
 En individuel
 En entreprise (Challenge Entreprises)
 Nom ou appellation _____

→ En association
 Nom ou appellation _____

ASSURANCE
 RESPONSABILITÉ CIVILE : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la G.M.F.

RESPONSABILITÉ ACCIDENT : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Pour les non-licenciés, une assurance doit vous protéger.

RÉGLEMENT
 des courses disponible sur www.foulees-de-la-cathedrale.fr

TARIFS
 Foulées de la Cathédrale - 11 km : 10€
 Engagement sur place : 15€
 Chèques à l'ordre de ASPTT Chartres à envoyer à :
 ASPTT Chartres - 4 rue Jean Perrin - 28000 Mainvilliers
 avant le 15 juin 2018
 Foulées roses de Chartres : 7€
 Chèques à l'ordre de ONCO 28 à envoyer à :
 Onco 28 - 56-58 rue de Remyer - 28000 Chartres
 avant le 15 juin 2018

PRÉFÉREZ l'inscription internet sur
www.foulees-de-la-cathedrale.fr
 ou www.foulees-roses-de-chartres.fr
 Les frais de transaction sont OFFERTS !

COURSES OUVERTES (sauf Foulées Roses) :

→ Aux titulaires d'une des licences sportives suivantes en cours de validité :

- FFA Athlé compétition, Athlé Entreprise, Athlé Santé, Loisir option running ou d'un Pass Running
- Fédérations multisports agréées (ex : F.sci, F.sqj, Utolep etc.) sur laquelle doit apparaître par tous moyens la mention de compétition ou de la course à pied en compétition.
- Ffrit, FF pentathlon moderne
- Unes ou Unesel pour la saison en cours dans la mesure où ils sont valablement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive

OU

→ Aux titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme datant de moins de un an ou sa photocopie.

Prévoir 4 épingles pour le dossard.

SIGNATURE (si mineur, signature des parents ou tuteurs)

Conception : Studio Centre France Publicité - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE -

L'adresse email et postale du participant doit être renseignée de façon personnelle : il recevra une confirmation de son inscription ainsi qu'un récapitulatif sur les pièces justificatives à fournir pour valider définitivement son inscription.

Vous pourrez toutefois apporter les documents manquants (certificat médical) lors du retrait de vos dossards.

V. Modalités de paiement

En ligne, vous réglerez le montant de vos inscriptions en ligne par paiement en ligne. (une facture pourra être demandé ultérieurement à l'ASPTT, mail : asptt.chartres@wanadoo.fr)

Par courrier, chèque à l'ordre de l'ASPTT Chartres, à adresser avec les bulletins d'inscriptions complétés **avant le 15 juin 2018** à : ASPTT Chartres, 4 rue Jean Perrin, 28300 MAINVILLIERS. (Possibilité de demander une facture à l'ASPTT)

VI. Procédure de remise des dossards et des tee-shirts.

Le certificat médical et/ou copie de licence, selon les conditions précisées ci-dessous, est obligatoire.

Avant le départ de la compétition, l'organisateur doit être en possession de certaines licences fédérales ou d'un certificat médical réglementation 2018.

C'est une condition obligatoire pour participer à une manifestation sportive.

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard de l'article L. 231-2-1 du Code du Sport, que les participants répondent à l'un des critères suivants :

- Titulaires d'une licence Athlé compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass/Running délivrée par la Fédération Française d'Athlétisme, en cours de validité à la date de la manifestation.
- **NOUVEAUTE** : Titulaires d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération agréée (liste disponible sur <http://www.sports.gouv.fr>) sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la mention de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- Titulaires d'une licence compétition délivrée par la Fédération Française de Triathlon, la Fédération Française de Course d'Orientation ou la Fédération Française de Pentathlon Moderne en cours de validité à la date de la manifestation
- Titulaires d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive.

Les tee-shirts seront remis le jour de la course au moment du retrait du dossard. Merci de vous munir de 4 épingles à nourrice.

Pour toute demande de renseignements :
L'Echo Républicain 02 37 88 88 52 ou cfrunningtour@gmail.com